

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
République Algérienne Démocratique et Populaire

وزارة الصناعة  
Ministère de l'Industrie

المديرية العامة لترقية الاستثمار  
Direction Générale de la Promotion de l'Investissement

مديرية المؤسسات و الصناعات الصغيرة و المتوسطة  
Direction de la PME/PMI

**MANUEL DE PARTICIPATION AU PRIX NATIONAL DE LA PETITE ET  
MOYENNE ENTREPRISE INNOVANTE**

(Décret exécutif n° 18-226 du 24 septembre 2018, instituant un prix national de la petite et moyenne entreprise innovante et fixant les conditions et les modalités de son attribution)

**10<sup>ème</sup> EDITION**

**(Année 2021)**

**OBJECTIFS, CONDITIONS DE PARTICIPATION**

## SOMMAIRE

- Introduction.....	02
- Objectifs du Prix national de la PME innovante.....	03
- Consistance du Prix national de la PME innovante.....	03
- Conditions de Participation au Prix .....	04
- Dossier de candidature.....	05
- Modalités d'évaluation .....	06
- Déclaration sur l'honneur du candidat :.....	07
- Formulaire de candidature.....	08
- Questionnaire du prix national de la PME innovante édition 2021....	09

## **Introduction :**

Le secteur de la PME en Algérie est confronté à de nombreux défis qui menacent sa compétitivité, notamment l'ouverture progressive de l'Algérie au marché mondial (accord de libre-échange avec l'Union Européenne, zone arabe de libre échange, zone de libre-échange africaine), ce qui a engendré une concurrence accrue.

Face à ces défis, les pouvoirs publics ont adopté une politique volontariste pour améliorer l'environnement des PME et soutenir le tissu productif, en vue de mettre à niveau sa productivité.

Parmi les leviers importants de compétitivité, l'innovation figure en bonne place dans la conception et la conduite des politiques publiques de soutien et d'appui au développement des PME.

En effet, l'expérience a montré dans le monde que les PME innovantes s'imposent dans de nombreux marchés et constituent des sources tangibles de productivité, de progrès et de ressources pour les économies qui encouragent l'innovation technique, technologique et la promotion de la recherche & développement (R&D) à titre collectif ou individuel au profit de ces entreprises.

C'est pourquoi, le Ministère de l'Industrie, en application du Décret Exécutif n° 18- 226 du 24 septembre 2018, a institué un Prix National de la Petite et Moyenne entreprise innovante, dont l'objectif vise à récompenser et à encourager les PME innovantes ayant mis en œuvre un produit (bien ou services), un processus de production nouveau ou sensiblement amélioré, une nouvelle méthode de commercialisation dans les pratiques de l'entreprise, dans l'organisation du lieu de travail ou dans les relations extérieures.

## **Objectifs du Prix national de la PME innovante**

Le Prix National de la petite et moyenne entreprise innovante vise à :

- appuyer l'innovation et l'usage de la R&D dans les PME pour améliorer leur compétitivité ;
- récompenser et encourager les PME activant dans l'industrie, les services liés à l'industrie ayant réalisé des innovations de produits, de process ou d'organisation pour les amener vers l'excellence.

Participer au concours pour l'obtention de ce Prix, c'est :

- Choisir la démarche qui améliore la compétitivité ;
- Reconnaître et apprécier les efforts et les innovations accomplis par les PME innovantes ;
- Proumouvoir l'image de marque de l'entreprise ;
- Faire connaître aux clients vos innovations (produit, process, organisation...);
- Motiver et impliquer les cadres de l'entreprise

## **Consistance du Prix de la PME innovante**

Le Prix mettra en compétition les PME innovantes activant dans l'industrie et/ou les services liés à l'industrie et consiste en l'octroi de médailles, d'attestations de mérite et de récompenses pécuniaires, de la meilleure entreprise innovante.

Les montants du prix sont fixés par l'article premier du décret exécutif 18-226 du 14 Moharram 1440 correspondant au 24 septembre 2018 et sont comme suit :

- La PME innovante lauréate ayant plus de trois (3) ans d'existence et activant dans un secteur qui contribue au développement économique durable gagnera une médaille une attestation de mérite et une récompense pécuniaire dont le montant est fixé comme suit :
  - 2.000.000 DA pour le premier lauréat ;
  - 1.600.000 DA pour le 2<sup>ème</sup> lauréat ;
  - 1.200.000 DA pour le 3<sup>ème</sup> lauréat.
- la PME lauréate ayant plus de trois (3) ans d'existence et activant dans une filière de l'économie verte, gagnera une médaille, une attestation de mérite et une récompense pécuniaire, dont le montant est fixé comme suit :
  - 2.000.000 DA pour le premier lauréat ;
  - 1.600.000 DA pour le 2<sup>ème</sup> lauréat ;
  - 1.200.000 DA pour le 3<sup>ème</sup> lauréat.

- La jeune PME innovante lauréate activant dans un secteur qui contribue au développement économique durable, ganera une médaille, une attestation de mérite et d'une récompense pécuniaire, dont le montant est fixé comme suit :

- 1.000.000 DA pour le 1<sup>er</sup> lauréat ;
- 800.000 DA pour le 2<sup>ème</sup> lauréat ;
- 600.000 DA pour le 3<sup>ème</sup> lauréat.

La remise du prix aura lieu au cours de la cérémonie organisée par le Ministère de l'Industrie à cet effet. La date et le lieu de cette cérémonie seront communiqués, ultérieurement, aux PME participantes.

### **Conditions de Participation au Prix**

Les PME qui souhaitent participer au Prix National de la PME innovante doivent répondre aux exigences suivantes :

- 1-Obéir aux critères de définition de la petite et moyenne entreprise tels qu'énoncés par la loi n° 17-02 du 11 Rabie Ethani 1438 correspondant au 10 janvier 2017 portant loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprise (PME) ;
- 2-Activer dans l'industrie et/ou les services liés à l'industrie ;
- 3-Présenter une innovation mise en œuvre durant les trois dernières années 2018,2019,2020, d'un produit (bien ou service), d'un processus de production ou dans l'organisation :
  - 3-1 Par innovation du produit, on entend la mise au point/commercialisation d'un produit plus performant dans le but de fournir au consommateur des services objectivement nouveaux ou améliorés.
  - 3-2 Par innovation de procès, on entend la mise au point/adoption de nouvelles méthodes de production ,de commercialisation ou d'organisation. Elle peut faire intervenir des changements affectant – séparément ou simultanément – les matériels, les ressources humaines ou les méthodes de travail.
- 4- Participer avec une seule innovation.
- 5- Accepter que les membres de la commission du prix se rendent, si nécessaire, dans l'entreprise pour examiner et évaluer l'innovation.

6- Accepter le caractère irrévocable des décisions de la commission du prix.

7- S'engager à assister à la cérémonie de remise du Prix National de la PME innovante, au Salon National de l'Innovation dont les dates et les lieux seront annoncés ultérieurement

**N.B :** La participation au concours du Prix National de la PME innovante est **gratuite**.

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature comprend les documents ci-après :

- Une copie du registre de commerce ;
- Une fiche technique de l'entreprise ;
- Le manuel de candidature dûment remplis en format Word police « Times New Roman 12 » qui comprend :
  - o Le formulaire de candidature ;
  - o Le questionnaire du Prix National de la PME innovante ;
- Une fiche technique synthétique sur l'innovation proposée pour le prix faisant ressortir les avantages technologiques et économiques de l'innovation;
- L'origine de l'innovation réalisée (référence).

Les informations contenues dans le dossier de candidature demeurent confidentielles.

Toute PME qui désire participer au prix national de la PME innovante, peut retirer le manuel à partir du **Dimanche 19 Septembre 2021**:

- Du site web du Ministère de l'Industrie: [www.industrie.gov.dz](http://www.industrie.gov.dz) ou de sa page Facebook ;
- Des Sièges ou sites web ou pages Facebook des Directions de l'Industrie et des Mines à travers toutes les wilayas.
- De la page Facebook de l'Agence de Développement de la PME et de la Promotion de l'Innovation (ADPMEPI) ;
- Des Sièges ou sites web ou pages Facebook des pépinières d'entreprises et des centres d'appui et de conseil des PME ;
- Des sites web ou Facebook de l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI), du Fond de Garantie des crédits aux PME (FGAR), du Conseil National Consultatif pour la Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise(CNCDPME) et les Bourses de Sous-Traitance et du partenariat .

Le dossier de candidature doit être bien présenté, paginé, relié et remis en trois (03) exemplaires, avec support numérique sous pli cacheté portant clairement la mention :

**«PRIX NATIONAL DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE  
INNOVANTE 10<sup>ème</sup> EDITION (ANNEE 2021) »,  
Nom et adresse de la PME avec mention « NE PAS OUVRIR».**

Le dossier de candidature est déposé au niveau :

1- Du Ministère de l'Industrie à l'adresse suivante :

Ministère de l'Industrie  
Direction Générale de la Promotion de l'Investissement  
Direction de la PME/PMI  
02, Rue Ahmed Bey, Immeuble le Colisée  
8<sup>ème</sup> Etage Bureau N°06  
El Biar - Alger –

2- Des Directions de l'Industrie et des Mines des Wilayas ;

3- Des Centres d'Appui et de Conseil des PME des Wilayas ;

4- Des Pépinières d'Entreprises des Wilayas.

La date limite de dépôt est fixée au **jeudi 28 Octobre 2021 à 16 h 00 .**

### **Modalités d'évaluation**

Une commission d'évaluation des candidatures est désignée par un arrêté du Ministre, présidée par une personnalité d'une compétence avérée en matière de recherche scientifique et de technologie et elle peut se faire appuyer par des experts qualifiés dans différents domaines, pour accomplir sa tâche d'évaluation des innovations. Ces experts seront soumis à des règles déontologiques et de confidentialité claires et précises.

Cette commission est chargée de :

- Définir les différents domaines relatifs au prix ;
- Définir les critères de sélection ;
- D'évaluer les innovations et leurs effets sur l'amélioration de la compétitivité des PME candidates ainsi que sur leur environnement direct ;
- Sélectionner les PME lauréates.

**N.B:** la Commission du Prix procédera, en tant que besoin, à un examen plus approfondi, comprenant une visite sur site pour examiner les éléments de l'innovation.

**(Dénomination de l'entreprise)**

**Déclaration sur l'honneur du candidat :**

Je soussigné agissant en qualité de Gérant de l'entreprise....., reconnais avoir pris connaissance des règles du Prix National de la PME innovante et respecté les conditions de participation et certifie que les renseignements fournis dans le formulaire et le dossier de candidature sont conformes.

Nom du Gérant de l'entreprise : .....

Signature : .....

Date : .....



Prix National de la PME Innovante 10<sup>ème</sup> Edition (Année 2021)

**Formulaire de Candidature**

Nom de l'entreprise (raison sociale) :.....

Gérant principal :.....

Adresse complète :.....

.....

Tél : .....

Fax :.....

Email : .. ..

Site web :.....

Numero et date du registre de commerce :.....

Date d'entrée en activité :.....

Secteur d'activité : .....

Principaux produits/services :.....

.....

Entreprise certifiée :.....

Exportation (Année et pays destinataire) :.....

Taille de l'entreprise (nombre d'employés) :

TPE : 1-9  Petite entreprise : 10-49  Moyenne entreprise : 50-250

Chiffre d'affaires :

Année	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires (DA)			

**N.B** : Toutes les informations demeureront confidentielles

## Questionnaire

### du Prix National de la PME Innovante 10<sup>ème</sup> Edition (Année 2021) Identification et Description de l'Innovation Objet de la Candidature

#### 1- Quelle est la nature de votre innovation ?

- Nouveau produit (bien ou service)  amélioration d'un produit existant  ou d'équipement de production
- Nouveau process de production ou de commercialisation  amélioration d'un process de production ou de commercialisation
- innovation dans le management et l'organisation
- Début des travaux et recherches sur l'innovation, date de mise en service (production et placement sur le marché pour les produits, application du nouveau process ou de la nouvelle organisation...etc.)

#### 2- Quels sont les caractéristiques et détails de votre innovation ?

- Objectifs de l'innovation en question.
- Caractéristiques techniques du nouveau produit ou du produit amélioré.
- Description détaillée de l'innovation de process, dans l'organisation et le management.

**N.B: l'entreprise doit remettre tout document, schéma, diagramme, photos ou vidéo (ne dépasse pas 05 minutes) décrivant son innovation.**

#### 3- Quelle est l'origine de votre innovation ?

- Expérience propre de l'entreprise ;
- En collaboration avec un laboratoire de recherche ;
- En valorisant les résultats de la recherche ;
- A partir d'une invention ;
- Achat d'un brevet ou d'une licence
- Transfert de technologie et améliorations (préciser les principes et/ou les technologies originales à la base du nouveau produit, process...etc.) ;
- Achat ou adaptation d'un prototype ;
- Conception/Amélioration d'un service TIC ;

- Intelligence économique et veille technologique ;
- Travail en réseau local ou international ;
- Autres (à préciser)  .....

**N.B: l'entreprise doit fournir tout document ou support électronique justifiant l'origine et la teneur de l'innovation.**

**4- Quelle est la portée de votre innovation ?**

- Nationale
- Internationale

**5- Quel est l'impact de votre innovation ?**

- **Sur l'entreprise :**
  - i) Gain en résultat (Chiffre d'affaires, valeur ajoutée, résultat net...) ;
  - ii) Amélioration de la productivité ;
  - iii) Gain en temps et énergie ;
  - iv) Gain en compétitivité :
    - Relation qualité/prix ;
    - Gain de parts de marché.
  - v) Motivation du personnel ;
  - vi) Meilleure maîtrise des TIC et appropriation des technologies ;
  - vii) Evolution des effectifs.

**N.B: les indicateurs d'évaluation de l'impact de l'innovation doivent être quantifiés.**

- **Sur l'environnement de l'entreprise :**
  - i) Satisfaction des clients ;
  - ii) Réactions des concurrents ;
  - iii) Amélioration de la qualité de vie des consommateurs ;
  - iv) Préservation de l'environnement (écosystème) ;
  - v) Effet d'entraînement sur la filière d'activité ;
  - vi) Recrutement de nouveaux cadres universitaires hautement qualifiés (en relation avec l'innovation).

**6- Veuillez présenter un tableau comparatif de la situation de votre entreprise avant et après l'innovation du produit, processus ou dans l'organisation.**

**7- Est-ce que votre innovation est protégée et/ou a reçu la reconnaissance, l'agrément ou l'homologation d'organismes nationaux ou internationaux ?**

- INAPI (Institut National Algérien de la Propriété Industrielle) ;
- ANVREDET (Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et du Développement Technologique ) ;
- ONML (Office National de la Métrologie Légale) ;
- IANOR (Institut Algérien de Normalisation) ;
- ALGERAC (Organisme Algérien d'Accréditation) ;
- OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle) ;
- OEB (Office Européen des Brevets) ;
- Autres (à préciser )  .....